

Recommandations générales

Soyez prudents : prenez de bonnes chaussures de randonnée, montantes si possible, de l'eau, quelques aliments énergétiques, une protection contre le soleil (chapeau, lunettes), une tenue adaptée, une petite pharmacie et un téléphone portable. Veillez à la météo locale avant tout départ.

Météo France : 08 99 71 02 07 ou www.meteofrance.com ou l'été auprès du **Point Info** à la Mairie de Saint-Remèze : 04 75 04 12 24.

Respectez les milieux traversés, les propriétés privées mises aimablement à votre disposition, les gués, les consignes et balisages. Regardez bien aux traversées de route.

Évitez tout feu, la garrigue est trop vulnérable.

Fermez les clôtures. Attention aux clôtures électriques. Tenez les chiens en laisse.

En période de chasse (du 15 août à fin février) et à proximité de battue aux sangliers, manifestez votre présence auprès du premier chasseur posté pour connaître l'étendue du territoire chassé et la situation en cours. Si vous êtes un groupe, n'hésitez pas à contacter la Fédération des chasseurs d'Ardèche : 04 75 87 88 20.

L'association n'est pas responsable en cas d'accident sur les chemins de randonnée.

Respectez l'environnement et la nature : on évite de sortir des chemins balisés ; il existe des espèces rares ou protégées. On ne dégrade pas, ne monte pas sur les murets en pierre sèche. Bien évidemment, on ramasse ses ordures.

Dans la **Réserve Naturelle nationale des Gorges de l'Ardèche**, se conformer scrupuleusement à la réglementation.

Les cueillettes ne sont pas autorisées.

Le Réseau Eco-Veille® : Si vous rencontrez des problèmes de balisage, signalétique, environnementaux... les signaler en remplissant la fiche Eco-veille téléchargeable sur : www.ardèche.ffrandonnee.fr

Numéros utiles et numéros en cas d'urgence :

Samu -15 Police Secours -17 Pompiers -18 Général -112
Mairie de Saint-Remèze - 04 75 04 12 24

Dans le périmètre de la Réserve, le SGGA - 04 75 98 77 31

**Bonne randonnée et bonne découverte
du milieu exceptionnel de Saint-Remèze !**

L'association **Paysages, Patrimoine et Environnement de Saint-Remèze**, née en 2009, a pour but de « *mettre en œuvre toute opération, toute manifestation, toute action liée à l'étude, l'inventaire, la préservation, la prévention, la promotion afférant au patrimoine culturel, naturel, architectural et environnemental de Saint-Remèze et de son territoire* ».

Elle a l'agrément Jeunesse et Education populaire et a son siège social à la Mairie de Saint-Remèze. Elle propose chaque année un programme de sorties thématiques et d'animations, des activités ouvertes à tous.

Elle est à l'origine de l'ouverture de plusieurs chemins de randonnée pour mieux s'approprier et découvrir le territoire.

L'association est consciente de l'enjeu qui se présente à elle avec, à sa porte, la grotte Chauvet-Pont d'Arc, classée au Patrimoine mondial de l'Humanité depuis 2014, la Caverne ou restitution de l'original à moins de 7 km, le site de la Madeleine au cœur des Gorges de l'Ardèche, la Réserve naturelle nationale et bien d'autres atouts, qui attirent sur la commune un afflux touristique de personnes passionnées de patrimoine culturel et environnemental.



Paysages, Patrimoine et Environnement de Saint-Remèze

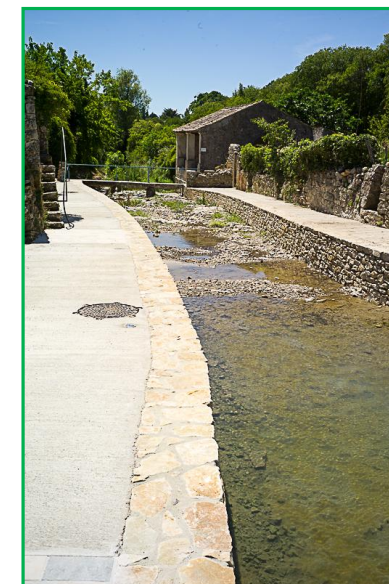
Mairie, 07700 Saint-Remèze

Tél: 04 75 98 48 49 - 04 75 04 09 52 - 06 82 42 84 51

Adresse Email : michel.raimbault2@wanadoo.fr

Site web : www.patrimoinestremeze.org

Circuit 1 Sentier des trois moulins, ruisseau des Fonts



Découverte

BALISAGE BLANC ET JAUNE
(PR) ET POUR TERMINER
BLANC ET ROUGE (GR)

5.5 Km

2 heures 30 mn.
Dénivelé 65 m.

Intérêt

Le ruisseau, les jardins, la pompette, le grand lavoir, les ruines des trois anciens moulins à eau de Saint-Remèze, le Hameau de Patroux. Apprécier la nature.

Descriptif du circuit n°1

De la place de la Mairie, descendre pour gagner la place de l'Alambic. Le **ruisseau des Fonts** est à votre gauche. Le suivre. Jeter un coup d'œil au passage à la **Pompette** qui servait surtout à abreuver les troupeaux le soir au retour des champs. On longe de petits jardins en terrasse qui ont gardé leurs vieilles pompes à bras, puis on arrive au **grand lavoir communal** daté de 1860, avec en face un large **escalier caladé**.

On poursuit sur un étroit sentier sur la rive gauche jusqu'à la station d'épuration. La longer, puis continuer par le champ planté de noyers. A 100 m, première traversée du ruisseau des Fonts. On est à un quart d'heure du premier moulin. En face, on note les **murets d'anciennes terrasses** de culture. Suivre la clôture électrique. Le paysage prend davantage l'allure d'une vallée encaissée. Le lit du ruisseau est envahi par les ronces, d'où émergent de magnifiques saules pleureurs et peupliers. Le sentier s'élève de quelques mètres puis redescend. On atteint le **ravin de Bourboulet** bordé aussi d'anciennes terrasses. Passer dans son lit ou à côté, à gauche d'un gros mûrier. Nouvelle traversée du ruisseau pour passer sur la rive gauche. Le sentier est bien marqué. A 5 mn, 3^e traversée du ruisseau pour regagner la rive droite. On tombe bientôt, dissimulé par des buis, sur le canal d'amenée du 1^{er} moulin, puis un peu plus loin sur les ruines du moulin.

Moulin de Touroulet (de Charles Dufour en 1829). C'est le plus ancien des trois. Il semble remonter au XVI^e s. Il appartient à l'époque au Clergé, sera plus tard vendu à un privé à la Révolution. On distingue encore bien les meules et la chambre des eaux sous-jacente.

Le chemin passe sur le mur entre le bassin-réservoir et le moulin proprement dit. On poursuit par la rive droite. A 2 mn, nouvelle traversée pour repasser rive gauche. Rapidement, des buis dissimulent le canal d'amenée du 2^e moulin. On arrive en vue du seul mur pignon subsistant, soit compter environ 5 mn entre les deux moulins.

Moulin de la Blanchane (de André Martin Brun en 1829, plus tard Sabaton). Les ruines laissent apparaître un bâtiment rectangulaire avec meule dormante au centre. Vu l'état des murs, ne pas trop s'approcher. Il est encore desservi par un chemin pentu descendant du plateau qui rattrape la D 490. Soit un échappatoire possible pour les personnes pressées. On suivra le ruisseau par la rive gauche et dix fois vous aurez encore à le traverser pour atteindre en 30 mn le troisième moulin. Le parcours est magnifique au fond de cette vallée. On passe tantôt dans des **bois de vieux buis**, tantôt on croise quelques vieux mûriers. Après la 8^e traversée marquée par une importante dalle calcaire, le sentier suit une ligne électrique et passe près d'un ancien captage. A la traversée suivante, on aperçoit sur la droite du chemin les restes de l'ancienne **béalière** qui alimentait le réservoir du 3^e moulin. Enfin, après la dixième, on arrive sur le chemin qui remonte à droite sur Patroux. Le troisième moulin est dissimulé dans le bois tout de suite derrière l'intersection de ce chemin avec le ruisseau.

Moulin de Patroux (dit de Dubois). On distingue bien le bassin de réception et la chambre des meules, sur une importante chambre des eaux encore parfaitement voûtée. Ce fut sans doute le dernier moulin à eau et roue horizontale du village, à la fois pour les grains et l'huile.

Eviter de trop s'approcher des murs qui menacent de s'effondrer.

Pour remonter, on suit sur 600 m le chemin pentu de Patroux. Il passe près d'un **ancien lavoir** bordé d'un jardinet et gagne un petit goudron qui dessert à l'ouest le **Hameau de Patroux** avec quelques vieilles maisons traditionnelles et un four à pain.

De Patroux, il est facile de regagner le village de Saint-Remèze à l'est par le GR 4F qui suit d'abord un petit goudron puis la D 4 (2 km au total). A côté du stade, il y a une **aire de pique-nique**. Dans le village, à la première pompe, tourner à droite puis rejoindre la place de l'Alambic.

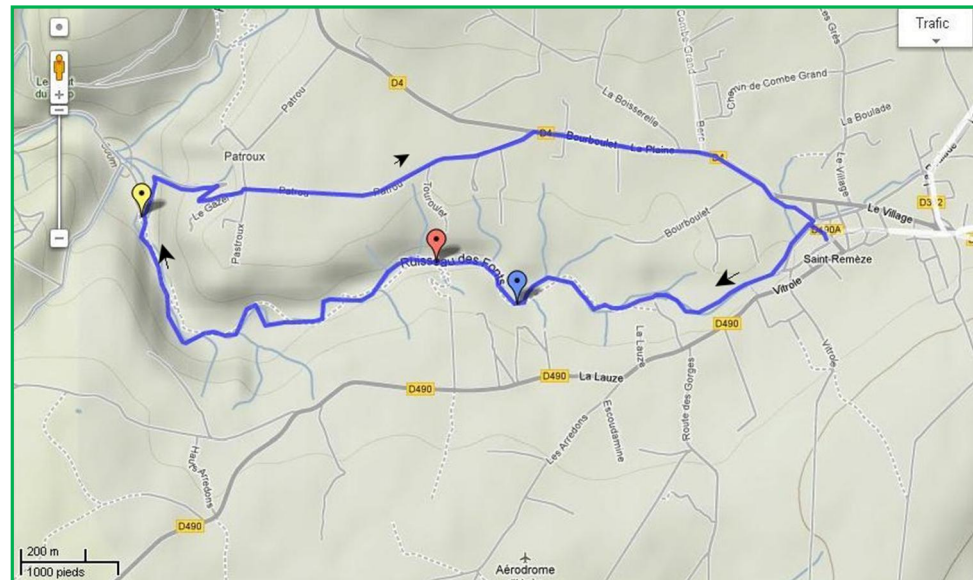
Le saviez-vous ?

Fonts (du latin fons / fontis : source, fontaine)

Le ruisseau des Fonts prend sa source au-delà de la Cave coopérative sur la route de Gras. Il est canalisé et recouvert au niveau de la traversée du village (rue du Barry). Il reçoit plusieurs sources en particulier sur sa rive droite. Il devient le ruisseau de la Pissevieille après le Saut du Loup.

Moulins : Les moulins à eau sont courants le long de nos ruisseaux et rivières à partir du Moyen Age. Ils répondent au besoin de moudre les céréales à la base de la nourriture. Le moulin à roue horizontale (et à axe vertical) est de loin la technologie la plus usitée dans le sud-est du pays. L'eau est stockée dans un bassin-réservoir suffisamment haut. Libérée, elle va tomber en force dans la chambre des eaux et entraîner le « rodet » ou roue à cuillères fixée par un axe à la meule courante. Le grain est broyé entre la meule courante et la meule dormante. Les moulins à eau seront supplantés au 19^{ème} siècle par l'arrivée de la machine à vapeur, puis par le moteur électrique.

Quatre moulins, dont un à vent, fonctionnaient encore sur la commune à la Révolution.



Profil du circuit

